



405, promenade des Anglais - BP 3087  
06202 Nice Cedex03  
tél. : 04 89 98 10 14 - fax : 04 89 98 10 05

C/o COFHUAT  
21 boulevard de Grenelle  
75015 Paris  
tél. : 01 40 40 70 83 - fax : 01 40 40 70

## **Dossier de Presse**

### **Association TGV Provence Côte d'Azur**

### **Validation du projet INTERREG ARCAMED**

**Le 17 mai 2006**

## Contenu du dossier de presse

- I. L'Association TGV Provence Côte d'Azur
  - Les objectifs de l'Association TGV Provence Côte d'Azur
  - Les membres de l'Association TGV Provence Côte d'Azur
  - 2006 : l'année du positionnement européen de l'Association
  
- II. Le projet Interreg ARCOMED
  - Le programme Interreg III B MEDOCC
  - Le projet ARCOMED
  - Les partenaires du projet ARCOMED
  
- III. Le déroulement et la mise en œuvre technique du projet ARCOMED
  
- IV. Annexes
  - La composition du bureau de l'Association TGV Provence Côte d'Azur
  - Présentation du projet INTERREG ARCOMED
  - *Notification de validation du projet ARCOMED par le secrétariat technique de MEDOCC ? (sous réserve)*

## I. L'Association TGV Provence Côte d'Azur

- **Les objectifs de l'Association TGV Provence Côte d'Azur**

Créée en 2003 à l'initiative de M. Jacques PEYRAT, Sénateur-Maire de Nice et des Parlementaires des Alpes-Maritimes et présidée par François LEBLOND, Préfet Honoraire, l'Association TGV Provence Côte d'Azur a pour objectif général de « **mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour promouvoir la réalisation dans les plus brefs délais de la ligne à grande vitesse dans la région Provence Alpes Côte d'Azur, destinée à fortifier l'arc méditerranéen et constituer un maillon clé du réseau européen des Lignes à Grande Vitesse** ».

Depuis sa création, l'Association s'efforce de rappeler les grands enjeux de la LGV PACA. La LGV PACA doit notamment permettre de rompre avec l'isolement des Alpes Maritimes dans les réseaux français et européens de la Grande Vitesse. Le projet a une triple dimension :

- relier les Alpes-Maritimes au réseau à grande vitesse français en permettant des liaisons Nice-Paris en 3h40,
- relier entre elles les agglomérations azuréennes (Marseille, Toulon, Nice), avec des liaisons Nice-Marseille en une heure,
- permettre des liaisons rapides avec l'Italie et avec l'Espagne qui contribuent à renforcer l'arc méditerranéen.

L'Association, conçue comme une structure d'échanges et de coordination rassemble aujourd'hui les forces vives de la région, politiques et socio-économiques, qui souhaitent dynamiser le dossier TGV Provence Côte d'Azur et promouvoir sa réalisation. Elle s'efforce de réunir les acteurs clés du dossier autour de positions consensuelles tout en tenant compte de leurs préoccupations, afin de donner au projet TGV Provence Côte d'Azur plus de chances d'aboutir.

Dans ce but, le Conseil d'Administration de l'Association, présidée par le Préfet M. François Leblond, est composé d'acteurs économiques et politiques du Var, des Alpes-Maritimes et des Bouches-du-Rhône.

Afin de mener à bien son objectif général, l'Association s'est dotée de missions plus précises :

- **faire gagner plusieurs années au projet** grâce à la mobilisation de tous les acteurs concernés, français et européens. Il s'agit notamment de mettre en avant ses atouts, de sensibiliser l'ensemble des parties prenantes à son intérêt stratégique et d'apporter une information régulière aux autorités et aux publics concernés.
- **favoriser les débats entre les acteurs locaux** et les échanges avec les autorités françaises, européennes et avec Réseau Ferré de France.
- **faire émerger et transmettre des propositions concrètes** sur le financement du projet, le tracé de la ligne, les aménagements annexes..., afin de faire progresser plus rapidement le projet.

- **Les membres de l'Association**

L'Association TGV Provence Côte d'Azur présidée par François LEBLOND, Préfet Honoraire, rassemble aujourd'hui près de 80 membres, forces vives politiques et socio-économiques de la région : le Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur et le Conseil Général des Alpes-Maritimes, la Communauté d'agglomération Nice Côte d'Azur, la Communauté Urbaine Marseille-Provence-Métropole, villes – communautés d'agglomérations et de communes, parlementaires, chambres consulaires, entreprises, associations et syndicats de professionnels.

Depuis janvier 2006, l'Association accueille également parmi ses membres la **Principauté de Monaco**.

- **Le Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur**
- **Le Conseil Général des Alpes-Maritimes**
- **Villes, Communautés d'agglomérations et de Communes**

Antibes - Juan-les-Pins	Sophia Antipolis (communauté d'agglomération)
Cagnes-sur-Mer	Toüet-de-l'Escarène
Contes	Vallauris
Guillaumes	Vallée de l'Estéron (communauté de communes)
Isola	Vence
La Croix-sur-Roudoule	Villeneuve-Loubet
Mandelieu	
Marie	
Menton	
Mougins	Agence de développement des Alpes-Maritimes
Peille	Agence d'urbanisme de Marseille
Pôle Azur Provence (communauté d'agglomération)	L'association des Maires des Alpes-Maritimes
Rimplas	L'association des Maires du Var
Roquesteron	
Saint-Sauveur-sur-Tinée	

- **Parlementaires**

José Balarelo (Sénateur des Alpes-Maritimes)  
Bernard Brochand (Député des Alpes-Maritimes – Maire de Cannes)  
Jean Michel Couve (Député du Var – Maire de Saint-Tropez)  
André Geoffroy (Sénateur Maire du Var)  
Georges Ginesta (Député Maire de Saint-Raphaël)  
Charles Ginesy (Sénateur des Alpes Maritimes)  
Jean Pierre Giran (Député du Var)  
Pierre Lafitte (Sénateur des Alpes-Maritimes)  
Geneviève Lévy (Député du Var)  
Lionnel Luca (Député des Alpes-Maritimes, Maire de Cannes)

Muriel Marland Militello (Député des Alpes-Maritimes)  
Josette Pons (Député du Var – Vice Président du Conseil Général)  
Jérôme Rivière (Député des Alpes-Maritimes)  
Michèle Tabarot (Député – Maire du Cannet Rocheville)  
Jean Sébastien Vialatte (Député du Var)  
Philippe Vitel (Député du Var – Vice Président du Conseil Général)

➤ **Les chambres consulaires**

Conseil économique et social régional  
Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Provence-Alpes-Côte-d'Azur  
Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence  
Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur  
Chambre de Commerce et d'Industrie du Var

➤ **Les entreprises, associations, universités et syndicats de professionnels**

BTP 06	Ligue urbaine et rurale
Caisse d'Épargne Côte d'Azur	Office du Tourisme et des congrès de
Chambre FNAIM de l'immobilier	Nice Région verte
Chambre syndicale des agents de	Sita Sud
voyages	Syndicat des Hôteliers de Nice Côte
CMC Malongo	d'Azur Syndicat des transports CFDT
Conseil Développement	Syndicat UIMM Côte d'Azur
Côte d'Azur développement	TP SPADA
E. LECLERC	Union pour les entreprises 06
GIR Maralpin	Université de Nice Sophia Antipolis
Les amis du rail	

**Le site de l'Association TGV Provence Côte d'Azur, [www.lgvazur.net](http://www.lgvazur.net), présente ses objectifs et sa composition.**

- **2006 : l'année du positionnement européen de l'Association**

Après le succès du débat public sur la LGV PACA en 2005 et la décision de Réseau Ferré de France du 5 décembre 2005 de poursuivre les études sur la LGV PACA, l'Association est aujourd'hui à une période charnière de son mandat. Depuis 2003, elle assure efficacement la promotion du projet LGV PACA auprès des instances françaises compétentes.

L'adhésion de la Principauté de Monaco en janvier 2006 constitue un signal fort pour donner au projet LGV PACA la dimension européenne qui doit être la sienne. Aujourd'hui, l'Association n'est plus seulement présente en région. Sa présence à l'international n'a cessé de s'accroître depuis 2005.

En 2006, l'Association souhaite renforcer son positionnement européen. En mars 2006, François Leblond, Président de l'Association, a remis à Jacques Barrot, vice-président de la Commission européenne et Commissaire européen aux Transports, le dossier complet de présentation du projet LGV Provence Côte d'Azur.

Afin de faire vivre l'arc méditerranéen, l'Association projette de mettre en place plusieurs initiatives d'envergure européenne :

- **A l'automne 2006, organisation à Nice d'un Colloque des Villes de l'arc Méditerranéen.** Ce colloque vise à réunir les acteurs clés des grandes agglomérations de l'arc méditerranéen (de Valencia en Espagne à Napoli en Italie) et a pour objet d'échanger sur ce qui pourrait devenir une vision commune des transports au sein de l'arc méditerranéen (développement de la Grande Vitesse et des autoroutes de la mer en particulier). Il pourrait constituer à ce titre l'acte de naissance d'un arc méditerranéen des villes. Ce colloque sera une première du genre.
- **Au cours de l'été 2007, organisation d'une summer school,** en collaboration avec la Fédération Internationale pour l'Habitat, l'Urbanisme et l'Aménagement du Territoire (FIHUAT) dont le thème serait : « l'urbanisation technologique dans l'arc méditerranéen ».

Ces initiatives permettront à l'Association de renforcer les liens déjà scellés avec les acteurs italiens et espagnols et de développer de nouvelles relations transnationales avec d'autres acteurs de l'arc méditerranéen : villes, universités, etc.

Afin de souligner qu'une nouvelle étape a été franchie en faveur du renforcement du caractère européen de son mandat, le Président de l'Association, M. le Préfet François Leblond, propose aujourd'hui de compléter l'intitulé : Association TGV Provence Côte d'Azur avec **Arc Méditerranéen**.

**La dernière Tribune de François Leblond de Mars 2006 est disponible sur le site de l'Association TGV Provence Côte d'Azur : [www.lgvazur.net](http://www.lgvazur.net).**

## II. Le projet INTERREG ARCOMED

- **Le programme INTERREG IIIB MEDOCC**

L'initiative communautaire INTERREG III fait partie des instruments de politique régionale communautaire. Elle est essentiellement destinée à favoriser un développement harmonieux et durable des territoires. Elle préconise la formation de partenariats dépassant les frontières pour un aménagement équilibré des territoires pluri-régionaux. Le programme INTERREG comporte trois volets :

- **Volet A, la coopération transfrontalière** : promotion d'un développement régional intégré entre les régions transfrontalières,
- **Volet B, la coopération transnationale** : contribution à une intégration territoriale dans toute l'Union européenne,
- **Volet C, la coopération interrégionale** : amélioration de l'efficacité des politiques et d'outils de développement régional cohérent, par le biais d'une coopération interrégionale.

Afin de parvenir à un développement équilibré et afin d'accroître la compétitivité dans le bassin méditerranéen, l'UE co-finance par le biais du programme INTERREG IIIB MEDOCC (Espaces de la Méditerranée Occidentale) des projets ayant pour objectif de contribuer au renforcement du niveau d'intégration économique et territoriale de l'Europe du Sud.

Le programme MEDOCC vise à favoriser la cohésion des territoires et de l'espace dans la méditerranée occidentale. L'enjeu principal est de diffuser des pôles de croissance à l'ensemble de l'arc sud-ouest européen et de constituer une zone d'intégration économique d'importance mondiale.

Pour atteindre ces objectifs, la mise en cohérence des politiques territoriales est fondamentale. Les priorités définies par le programme INTERREG IIIB MEDOCC sont au nombre de quatre :

- structuration du bassin méditerranéen pour la valorisation et le renforcement des liens économiques, sociaux et culturels,
- mise en cohérence des stratégies de développement territorial et des systèmes urbains,
- amélioration de l'accès aux territoires, promotion des transports intermodaux et plus respectueux de l'environnement et développement de la société de l'information,
- protection de l'environnement, valorisation du patrimoine et prévention des risques.

Les coopérations transnationales mises en place dans le cadre du programme MEDOCC doivent permettre de renforcer les capacités et le savoir-faire des différents acteurs à travers le développement de projets relevant d'une problématique commune.

**La présentation du programme INTERREG IIIB MEDOCC est disponible sur le site Internet : <http://www.interreg-medocc.org>.**

- **Le projet ARCOMED**

Le 30 septembre 2005, la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, les régions Ligurie, Languedoc-Roussillon et Catalogne, les Chambres de Commerce et d'Industrie de la Ligurie, des régions Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte-d'Azur Corse et l'Association TGV Provence Côte d'Azur ont déposé un dossier INTERREG MEDOCC, intitulé ARCOMED.

Le projet ARCOMED vise à mettre en commun les différentes liaisons ferroviaires nouvelles à grande vitesse de la façade méditerranéenne sur lesquelles travaillent la France, l'Espagne et l'Italie, à analyser les effets réseau et leur potentiel socio-économique et à promouvoir au niveau régional, national et européen, le concept d'arc méditerranéen. Il s'inscrit dans le cadre de la mesure 1 de l'axe 3 du programme MEDOCC : « améliorer l'accès aux territoires ».

A partir du constat selon lequel les projets de LGV sont aujourd'hui conçus sans véritable logique entre eux et selon une dominante Nord-Sud, l'ambition du projet ARCOMED est de faire émerger un vaste projet d'aménagement de la façade sud de l'Union européenne, comparable à ce que fut en son temps le PBKA (Paris-Bruxelles-Köln-Amsterdam) au nord de l'Europe, plus connu aujourd'hui sous le nom de Thalys.

Le projet s'inscrit dans le contexte de la révision des réseaux transeuropéens de transport (RTE T) et de la nouvelle programmation régionale 2007-2013, afin de promouvoir le concept d'arc méditerranéen et d'aboutir à sa reconnaissance par les autorités nationales et européennes.

Le projet a une triple dimension : il s'agit de coordonner et d'intégrer les approches des différents acteurs concernés par les projets ferroviaires de la façade méditerranéenne pour aboutir à une véritable approche transnationale et transversale, analyser la légitimité ouest-est des différents projets et promouvoir l'existence d'un arc méditerranéen.

Sa mise en place doit passer par trois actions phare :

- la mise en commun et en cohérence des données de projets ferroviaires existants, tant au niveau des caractéristiques techniques, que des analyses socio-économiques, que des éléments de stratégie territoriale,
- l'analyse des effets réseau, du potentiel socio-économique d'un tel réseau et des éléments manquants de valorisation optimale de l'arc,
- la promotion au niveau régional, national et européen, du concept d'arc méditerranéen, par le biais d'une véritable stratégie de communication et d'organisation d'évènements.



- **Les partenaires du projet ARCOMED**

En fédérant des acteurs clés de l'aménagement du territoire dans les quatre régions de la façade méditerranéenne, tant au niveau politique qu'économique, le projet ARCOMED offre un espace de travail et de coopération unique sur la façade méditerranéenne. Il doit contribuer au renforcement d'une prise de conscience du fait transnational.

Le projet regroupe huit partenaires français, italiens ou espagnols :

- **la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur** (chef de file du projet) – France
- **l'Association Provence Alpes Côte d'Azur** – France
- **la région Languedoc-Roussillon** – France
- **la Chambre régionale de Commerce et d'Industrie Provence-Alpes-Côte-d'Azur Corse** – France
- **la Chambre régionale de Commerce et d'Industrie Languedoc-Roussillon** – France
- **la région Ligurie** – Italie
- **l'Unioncamere Liguria** – Italie
- **la Generalitat de Catalunya** – Espagne

Le dossier INTERREG MEDOCC déposé pour le projet ARCOMED précise que « le partenariat d'ARCOMED a vocation à rester ouvert : d'autres régions, comme la Lombardie ou la Generalitat Valenciana sont invitées à venir rejoindre le projet et les autorités nationales dans le domaine de l'infrastructure ferroviaire sont susceptibles de participer à terme au projet, tout comme les acteurs nationaux de l'équipement et de l'aménagement du territoire ».

- **Déroulement et mise en œuvre technique du projet**

Suite à l'annonce de la validation du Projet ARCOMED par le secrétariat technique conjoint du programme INTERREG IIIB MEDOCC, le projet va maintenant pouvoir entrer dans sa phase opérationnelle. L'Association TGV Provence Côte d'Azur, au côté de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, chef de file du projet, a la charge de l'animation du dispositif prévu par ARCOMED. Le projet peut être découpé en trois phases distinctes correspondant aux trois volets distincts présentés ci-dessus :

**Phase 1. Mise en commun et en cohérence des données des projets existants**

- Action 1.1. Echange des données des projets ferroviaires de l'axe des éléments de stratégie territoriale et mise en cohérence de ces différents éléments
- Action 1.2. Identification des éléments manquants à la valorisation optimale de l'axe en terme d'infrastructures et de système
- Action 1.3. Echanges et prises de contact avec les acteurs concernés

**Phase 2. Analyse des effets réseau et des éléments manquants**

- Action 2.1. Analyse des avantages supplémentaires et des effets réseau induits par la réalisation des projets pour tous les modes de transport
- Action 2.2. Analyse des effets socio-économiques de l'arc structuré et complet
- Action 2.3. Développement et rédaction d'un argumentaire sur l'arc méditerranéen

**Phase 3. Promotion de l'arc méditerranéen**

- Action 3.1. Editions de documents : brochures, etc.
- Actions 3.2. Organisation d'évènements de communication aux niveaux régionaux et nationaux
- Actions 3.3. Organisation d'un évènement de communication au niveau européen

Le projet conduira notamment à la réalisation de séminaires et de colloques d'envergure régionale, nationale et européenne, sur les transports dans l'arc méditerranéen, à la création d'une base de données commune et à la création de divers supports de communication : cartes, site web, publications, productions multimédias, etc. Il permettra entre autre de réaliser un certain nombre d'études complémentaires dont les conclusions devront être portées à la connaissance de l'ensemble des parties prenantes pour éclairer les choix à retenir pour les projets de LGV le long de l'arc méditerranéen.

La 1<sup>ère</sup> réunion du comité de pilotage d'ARCOMED se tiendra avant l'été 2006. Dans le cadre de cette première rencontre « de lancement », chaque partenaire désignera un responsable politique et un responsable technique du projet. Les responsables ainsi choisis auront pour mission de suivre et de participer au projet tout au long de sa mise en œuvre.

Au total, le projet mobilisera près d'un million d'euros co-financé à 50% par les fonds communautaires. Sa mise en œuvre devrait durer jusque fin 2007.

# ANNEXE 1

## La composition du bureau de l'Association TGV Provence Côte d'Azur

### Président



**François Leblond**  
Préfet honoraire

### Vice-présidents



**Jacques Peyrat**  
Sénateur des Alpes-Maritimes,  
Président de la Communauté  
d'Agglomération Nice Côte d'Azur



**Christian Estrosi**  
Ministre délégué  
à l'aménagement du territoire,  
Président du Conseil Général  
des Alpes-Maritimes



**Rudy Salles**  
Député des Alpes-Maritimes,  
Vice-président  
de l'Assemblée Nationale



**Jean Leonetti**  
Député des Alpes-Maritimes,  
Président de la Communauté  
d'agglomération de  
Sophia-Antipolis



**Jean-Claude Guibal**  
Député des Alpes-Maritimes,  
Président de la Communauté  
d'agglomération  
Nice Riviera Française



**Bernard Brochand**  
Député des Alpes-Maritimes



**Georges Ginesta**  
Député du Var



**Philippe Vitel**  
Député du Var  
Vice-président du Conseil Général  
du Var



**Hubert Falco**  
Président de la Communauté  
d'agglomération de Toulon



**Horace Lanfranchi**  
Président du Conseil Général  
du Var



**Claude Cardella**  
Président de la Chambre Régionale  
de Commerce et de l'Industrie  
PACA-Corse



**Dominique Estève**  
Président de la Chambre  
de Commerce et d'Industrie  
Nice Côte d'Azur



**Jacques Bianchi**  
Président de la Chambre  
de Commerce et d'Industrie du Var

## Trésorier



**Honoré Colomas**  
Président de l'Association des Maires  
des Alpes-Maritimes

## Trésorier adjoint



**Christian Tordo**  
Président de l'Union patronale  
des entreprises des Alpes-Maritimes

## Secrétaire



**Alfred Gautier**  
Président de l'Association  
des Maires du Var

## Trésorier adjoint



**Michel Tschann**  
Président du syndicat des hôteliers  
de la Côte d'Azur

## ANNEXE 2

### Présentation du Projet INTERREG ARCOMED



# ARCOMED

Présentation du projet  
Septembre 2005



1

## Le contexte



- **Poussée démographique** : Barcelona et Milano : 5 M hab. PACA /Languedoc : + 25% de pop. en 2030
- **1<sup>ère</sup> attractivité touristique d'Europe**
- **Dynamisme économique** : Lombardia et Catalunya, régions leaders de PUE, PIIT de Genova, Sophia Antipolis, les technopôles de Marseille, Montpellier, ... font de l'Arc Méditerranéen le « knowledge belt de l'Europe



2

## Le projet : Mettre en cohérence et promouvoir les projets de transport de l'Arc Méditerranéen



Dans la perspective

- de la révision des réseaux Transeuropéens de Transport (TEN)
- de la préparation de la politique régionale 2007 - 2013



3

## Le contenu du projet A – Mettre en cohérence les données des projets existants et analyser les manques



### Données des projets ferroviaires de l'Arc Méditerranéen

Trafic/coûts infrastructures,  
Caractéristiques techniques,  
Evaluations socio-économiques

### Eléments de stratégie territoriale

Démographie et urbanisation,  
R&D, Intégration technologique  
Développement du tourisme,  
Valorisation de l'environnement

**Eléments manquants** nécessaires à la valorisation optimale de l'Arc Méditerranéen (infrastructures, systèmes et services)



4

## Le contenu du projet B- Analyser les effets réseau et le potentiel socio économique de l'Arc



1. Avantages supplémentaires et effets réseaux induits par la réalisation des projets sur le mode ferroviaire (Traffics voyageurs et marchandises)



Source: L'Espace Méditerranéen Latin – Ed. de Paulhe

2. Avantages supplémentaires et effets réseaux induits sur les autres modes de transport (route, ports, aéroports, ...)
3. Potentiel socio-économique d'un Arc Méditerranéen structuré



5

## Le contenu du projet : C – Promouvoir le concept d'Arc Méditerranéen



1. Rédaction d'un argumentaire sous forme d'un **Livre Blanc de l'Arc Méditerranéen** et diffusion sur les supports adaptés
2. Démarche large de **contacts avec les partenaires concernés** par le projet en région, au niveau des Etats et au niveau européen
3. Organisation de **4 colloques en région et d'un colloque transnational à Bruxelles**



6



## Budget et répartition des rôles

- **8 partenaires :**
  - CR Provence Alpes Côte d'Azur
  - CR Languedoc Roussillon
  - Reg. Liguria
  - Gen. Catalunya
  - CRCI Pacac
  - CRCI Languedoc Roussillon
  - UnionCamere Liguri
  - Assoc. TGV Paca
- **Chief de file : Région PACA**
  - Opérateur associé : Assoc. TGV PACA
- **Evaluation budgétaire**
  - **1 000 000 €**
  - 1/3 Mise en commun données
  - 1/3 Etudes
  - 1/3 Information, promotion
- **Calendrier**
  - Dossier : **Septembre 2005**
  - Démarrage : T1 2006
  - Durée : 20 mois



7



## Répartition du budget

	Concours communautaire FEDER (1)	% FEDER	Contreparties Publiques Nationales				Total (6) = 1+5
			Etat (2)	Collectivités territoriales (3)	Autres publiques (4)	Total CPN (5) = 2+3+4	
<b>Région PACA</b>	€ 125 000,00	<b>50%</b>	€ 20 000,00	€ 105 000,00		€ 125 000,00	€ 250 000,00
<b>Région Liguria</b>	€ 100 000,00	<b>50%</b>	€ 100 000,00			€ 100 000,00	€ 200 000,00
<b>Gen. Catalunya</b>	€ 50 000,00	<b>50%</b>		€ 50 000,00		€ 50 000,00	€ 100 000,00
<b>Région LR</b>	€ 37 500,00	<b>50%</b>		€ 37 500,00		€ 37 500,00	€ 75 000,00
<b>Ass. TGV</b>	€ 77 900,00	<b>50%</b>			€ 77 900,00	€ 77 900,00	€ 155 800,00
<b>CRCI Pacac</b>	€ 25 000,00	<b>50%</b>			€ 25 000,00	€ 25 000,00	€ 50 000,00
<b>UC Liguri</b>	€ 50 000,00	<b>50%</b>	€ 50 000,00			€ 50 000,00	€ 100 000,00
<b>CRCI LR</b>	€ 25 000,00	<b>50%</b>			€ 25 000,00	€ 25 000,00	€ 50 000,00
<b>Total</b>	<b>€ 490 400,00</b>	<b>50%</b>	<b>€ 170 000,00</b>	<b>€ 192 500,00</b>	<b>€ 127 900,00</b>	<b>€ 490 400,00</b>	<b>€ 980 800,00</b>



8